

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**1^{ER} FÉVRIER 2010
20 HEURES**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 1^{er} février 2010, à 20 heures, en la salle Marc-Amable-Girard de l'hôtel de ville.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier.*

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur le maire Martin Damphousse invite l'assistance à visionner un vidéo reprenant les moments marquants du passage de la flamme olympique à Varennes le 7 décembre 2009. Il félicite de plus, au nom du Conseil municipal, deux varennois qui participeront aux Jeux olympiques, Jessica Dubé et Bryce Davison.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire Martin Damphousse mentionne à l'assistance l'ajout des points suivants :

Point n° 39 : « Avis de motion – règlement 733 décrétant des travaux pour la réalisation d'un exutoire vers le fleuve Saint-Laurent dans le secteur du Vieux-Varennes et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 250 000 \$ pour en acquitter le coût »

Point n° 40 : « Avis de motion – règlement 732 décrétant des travaux de réfection des rues Vincent, Saint-Charles, Saint-Joseph et Jodoin et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$ pour en acquitter le coût »

Point n° 41 : « Nomination des membres du Comité de sélection concernant l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre ».

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Intervention en matière de développement économique au budget 2010
- Absence d'une résidence pour personnes âgées autonomes avec services au PTI 2010-2011-2012
- Sécurité des piétons en période hivernale à l'intersection des boulevards de la Marine, Lionel-Boulet et route 132
- Demande de prolongement de la piste cyclable sur le boulevard Lionel-Boulet

Fin de la première période de questions des contribuables.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2010-037 Approbation procès-verbal, séance générale du 11 janvier 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 11 janvier 2010 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

2010-038 Approbation procès-verbal, séance spéciale budget 18 janvier 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale sur le budget et le programme triennal d'immobilisations tenue le 18 janvier 2010 soit approuvé tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

2010-039 Approbation procès-verbal, séance spéciale 18 janvier 2010

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 18 janvier 2010 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le greffier.

Adoptée

2010-040 Approbation des comptes, janvier 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de janvier 2010 :

Fonds d'administration : (chèques 11363 à 11538 et paiements électroniques)	1 692 774,22 \$
Fonds des dépenses en immobilisation : (chèques 1326 à 1337)	201 071,95 \$

Certificat de la trésorière numéro 2055

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2010-07 Avis de motion - Règlement 730 établissant les règles de régie interne des commissions et comités du Conseil de la Ville de Varennes et remplaçant le règlement numéro 559

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 730 établissant les règles de régie interne des commissions et comités du Conseil de la Ville de Varennes et remplaçant le règlement numéro 559.

A-2010-08 Avis de motion – Règlement 631-11 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 631-11 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes.

A-2010-09 Avis de motion – Règlement 731 décrétant des travaux de réalignement du rang de Picardie et décrétant à cette fin, des dépenses et un emprunt n'excédant pas 491 000 \$ pour en et acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Joël Beauchemin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 731 décrétant des travaux de réalignement du rang de Picardie et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 491 000 \$ pour en acquitter le coût.

2010-041 Adoption – Règlement 648-1 modifiant le règlement 648 assujettissant la délivrance d'un permis de construction à la conclusion d'une entente portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge et le partage des coûts relatifs à ces travaux dans certaines zones du territoire et remplaçant le règlement numéro 569, afin d'amender les modalités de paiement de la quote-part des bénéficiaires et son remboursement au promoteur

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 648-1 modifiant le règlement 648 assujettissant la délivrance d'un permis de construction à la conclusion d'une entente portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge et le partage des coûts relatifs à ces travaux dans certaines zones du territoire et remplaçant le règlement numéro 569, afin d'amender les modalités de paiement de la quote-part des bénéficiaires et son remboursement au promoteur.

Adoptée.

2010-042 Adoption – Règlement 727 décrétant la fermeture d'une partie de l'ancien rang de Picardie située du côté Sud-ouest de la Montée de Picardie

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 727 décrétant la fermeture d'une partie de l'ancien rang de Picardie située du côté Sud-ouest de la Montée de Picardie.

Adoptée.

2010-043 Adoption – Règlement 728 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2010

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 728 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2010.

Adoptée.

2010-044 Adoption – Règlement 630-2 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité et remplaçant les règlements numéros 437 et 437-1

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 630-2 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité et remplaçant les règlements numéros 437 et 437-1.

Adoptée.

CONTRATS, APPEL D'OFFRES ET SUBVENTIONS

2010-045 Location de temps de glace extérieure Contrats hiver 2010

Considérant l'adoption de la résolution 2009-258 autorisant la signature de contrats de location de glace extérieure pour la saison 2009-2010 et le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 18 janvier 2010;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes autorise l'achat d'heures de glace pour la saison hiver 2010 comme suit :

- A. Centre Gilles Chabot, Boucherville, pour un montant de 12 360 \$, avant taxes (70 heures), compte tenu d'un crédit de 940 \$ avant taxes;
- B. Aréna Chénier (SOGEP), arrondissement Anjou, pour un montant de 17 600 \$, avant taxes (88 heures) ;
- C. Centre sportif régional de Contrecoeur, pour un montant de 47 873 \$, avant taxes (271 heures).

Certificat de la trésorière numéro 2057

Adoptée.

2010-046 Appel d'offres pour services professionnels Surveillance des parcs, saison estivale 2010 Approbaton des critères et nomination du comité d'analyse

Considérant le rapport de recommandation du directeur général en date du 6 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage et les critères d'évaluation annexés à la présente résolution comme annexe A pour un appel d'offres concernant les services professionnels relativement à la surveillance des parcs pour la saison estivale 2010 ;

De nommer sur le comité d'analyse M. Sébastien Roy, *directeur général*, M^{me} Josée Lamoureux, *directrice générale adjointe*, M. Pierre-Guy Dallaire, *directeur des communications*, M^{me} Manon Lanneville, *directrice des Services récréatifs et communautaires*, comme substitut, Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*, à titre de secrétaire du comité et M^{me} Éléa Claveau, *assistante-greffière*, à titre de substitut du secrétaire.

Adoptée.

2010-047 Subvention à la SOVGEC – année 2010

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 19 janvier 2010 ;

Considérant qu'un montant de 81 116,83 \$, pour le mois de janvier 2010, a déjà été autorisé et versé à l'organisme suite à l'adoption de la résolution 2009-443 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la Ville de Varennes verse à la SOVGEC la subvention 2010 au montant de 1 023 017 \$, moins le montant déjà versé pour le mois de janvier 2010.

Certificat de la trésorière numéro 2056

Adoptée.

2010-048 Subvention à la Maison des Jeunes de Varennes – année 2010

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 19 janvier 2010 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil autorise une subvention de 50 805 \$ à la Maison des Jeunes de Varennes, pour l'année 2010, payable en un seul versement et répartie comme suit :

- 40 000 \$ en subvention de fonctionnement,
- 10 805 \$ en subvention liée au loyer.

Certificat de la trésorière numéro 2059

Adoptée.

2010-049 Subvention Association des enfants handicapés Boucherville et Varennes – année 2010

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 22 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal autorise la trésorière à remettre la subvention prévue en 2010, au montant de 9 000 \$, à l'Association des enfants handicapés de Boucherville et Varennes.

Certificat de la trésorière numéro 2060

Adoptée.

2010-050 Acquisition : BiblioMondo - Produits informatiques : activation du module désherbage et ajout de l'option ZonesL (fonds de roulement)

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 25 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'acquérir de la firme BiblioMondo les produits Activation du module Désherbage et ajout de l'option ZonesL « Nous recommandons », afin que ceux –ci sont intégrés au système de gestion informatisé de la bibliothèque Jacques-Lemoyne-de-Sainte-Marie de la Ville de Varennes, pour un montant de 5 600 \$, plus les taxes applicables, imputable au fonds de roulement et remboursable sur une période de 5 ans à compter de 2011.

Certificat de la trésorière numéro 2061

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2010-051 Communauté métropolitaine de Montréal
Quote-part provisoire 2010**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la trésorière à payer à la Communauté métropolitaine de Montréal la somme de 416 845 19 \$ pour la quote-part provisoire 2010 de la Ville de Varennes, à raison de 50 % le 15 mars 2010 et la balance le 15 juillet 2010.

Certificat de la trésorière numéro 2044

Adoptée.

2010-052 Versement – Primes de départ et allocation de transition aux anciens élus – Modification à la résolution 2009-436

Considérant la requête de M. Yves Tremblay de verser son allocation de départ et sa prime de transition en 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la trésorière à annuler le chèque émis à M. Yves Tremblay en paiement de sa prime de départ et de son allocation de transition en décembre 2009 et à émettre un nouveau chèque, au même montant, mais daté de 2010 ; la résolution 2009-436 du 14 décembre 2009 est amendée en conséquence.

Adoptée.

2010-053 Adoption – Politique d'achats

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser la politique d'achat de la Ville de Varennes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil adopte la nouvelle politique d'achats datée de février 2010; telle annexée aux présentes comme annexe A.

Cette politique remplace toute autre politique adoptée antérieurement.

Adoptée.

2010-054 Mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire et occasionnel* numéro MP-2010-02 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 27 janvier 2010.

Adoptée.

2010-055 Griefs numéros 2009-04, 2009-05 et 2009-06 Syndicat des pompiers du Québec, section locale Varennes

Considérant le dépôt des griefs 2009-04, 2009-05 et 2009-06 par le Syndicat des pompiers du Québec, section locale Varennes ;

Considérant que ces griefs ont pour objet de réclamer le minimum de 3 heures prévues selon l'article 24.01 a) pour des incidents survenus les 16 octobre, 23 octobre et 1^{er} novembre 2009 ;

Considérant le rapport de recommandation de la directrice du Service des Ressources humaines du 7 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les griefs numéros 2009-04, 2009-05 et 2009-06 du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Varennes, soient déclarés non recevables et non fondés en fait et en droit.

Adoptée.

**2010-056 Appui de la Ville de Varennes – Demande d'autorisation à la CPTAQ
Remplacement d'usage commercial, 1721, route 132**

Considérant le rapport de recommandation du directeur du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement en date du 21 janvier 2010;

Considérant que la compagnie 4488407 Canada inc. souhaite établir un centre horticole dans un local actuellement utilisé par une entreprise exerçant dans le domaine de l'automobile ;

Considérant que l'immeuble occupant les lots 105-4 et P-105 bénéficie de droits acquis, pour une utilisation autre qu'agricole, en vertu de l'article 101 de la LPTAA ;

Considérant qu'en vertu de l'article 101.1 de la LPTAA, la modification d'une utilisation existante en une autre utilisation à une fin autre que l'agriculture nécessite une autorisation auprès de la CPTAQ ;

Considérant que ce projet est complémentaire aux activités agricoles se déroulant sur les lots adjacents, à savoir la production horticole en serre ;

Considérant que cette demande est conforme à la réglementation en vigueur ;

Considérant que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes donne son appui à la demande d'autorisation après avoir pris en considération ce qui suit :

- L'analyse des critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;
- Le projet soumis est conforme au règlement de zonage et au règlement de contrôle intérimaire en vigueur.

Adoptée.

2010-057 Transferts budgétaires 2009

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 211 253 \$ conformément aux documents déposés par la trésorière en date du 27 janvier 2010 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récités.

Adoptée.

2010-058 Demande d'aide financière – Programme de soutien aux politiques familiales et à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

Considérant que la Ville de Varennes a déjà déposé une demande dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

Considérant l'intégration par le ministère de la Famille et des Aînés de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) à l'intérieur du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité des aînés ;

Considérant que la municipalité souhaite réaliser la démarche MADA simultanément à l'élaboration ou à la mise à jour de sa politique familiale municipale ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la directrice des Services récréatifs et communautaires à compléter la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalités amie des aînés en déposant au ministère de la Famille et des Aînés les prévisions budgétaires ajustées liées à la réalisation de la démarche MADA ;

Que la directrice des Services récréatifs et communautaires soit et est autorisée à signer tout document pertinent à cette demande d'aide financière, pour et au nom de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2010-059 Reconduction de l'Entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'année 2010-2011

Considérant la volonté de la Ville de Varennes de poursuivre le développement culturel et la mise en valeur de son patrimoine ;

Considérant qu'une aide financière de 20 000\$ peut être accordée par la ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de l'exercice financier 2010-2011, pour le développement culturel de la Ville de Varennes, par le biais du programme Aide aux initiatives de partenariat – entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes sollicite l'appui financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'ajout d'une année à l'entente 2007-2010, visant une aide financière au montant de 20 000 \$ prévue dans le cadre du *programme Aide aux initiatives de partenariat - entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine*, et que le plan d'action annexé aux présentes comme annexe A représente nos objectifs pour 2010 ;

Que la directrice des Services récréatifs et communautaires soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, toute entente à intervenir dans le présent dossier.

Adoptée.

**2010-060 Nomination – Office municipal d'habitation de Varennes
Mandat d'administrateurs au C.A.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Denis Le Blanc soit nommé à titre de président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Varennes ;

Que madame la conseillère Lyne Beaulieu et monsieur le conseiller Bruno Desjarlais soient également nommés au conseil d'administration de l'O.M.H.

La présente résolution remplace toute autre nomination antérieure.

Adoptée.

**2010-061 Nomination au Conseil d'administration
Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes et
Régie intermunicipale de la gare de Sorel
et au Comité consultatif de transport adapté**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Francis Rinfret soit désigné à titre de représentant de la Ville de Varennes au conseil d'administration du Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes, de la Régie intermunicipale de la gare de Sorel et du Comité consultatif du transport adapté.

La présente résolution remplace toute autre nomination antérieure.

Adoptée.

2010-062 Comité famille – Délégation du conseil

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Gaétan Marcil soit nommé président et que madame la conseillère Brigitte Collin soit nommée membre du Comité famille.

La présente résolution remplace toute autre nomination du conseil antérieure.

Adoptée.

2010-063 Comité des usagers du transport en commun – Délégation du conseil

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Francis Rinfret soit nommé à titre de représentant du conseil municipal sur le Comité des usagers du transport en commun.

La présente résolution remplace toute autre nomination du conseil antérieure.

Adoptée.

2010-064 Comité de retraite – Délégation du conseil

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Denis Le Blanc soit nommé à titre de représentant du conseil municipal sur le Comité de retraite des employés de la Ville de Varennes.

La présente résolution remplace toute autre nomination du conseil antérieure.

Adoptée.

2010-065 Commission de Sécurité publique – Nomination des membres

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal désigne madame la conseillère Lyne Beaulieu, à titre de présidente de la Commission de Sécurité publique, Me Marc Giard, directeur des Services juridiques et greffier, M. Denis Marchand, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement et M. Alain Rouette, directeur des Services techniques à titre de membres de la Commission de Sécurité publique de la Ville de Varennes, à compter des présentes.

Adoptée.

2010-066 Comité de Sécurité civile municipale – Nomination des membres

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer les personnes suivantes sur le Comité de Sécurité civile municipale, à compter des présentes :

M. le maire Martin Damphousse Représentant du Conseil municipal

Directeur général de la ville : Coordonnateur de l'organisation municipale de protection civile

Directeur du Service de la Sécurité incendie : Coordonnateur adjoint

Directeur des communications : Responsable des communications

La présente résolution remplace toute autre nomination du conseil antérieure.

Adoptée.

**2010-067 Certificat d'autorisation PIIA n° 1353-88-8050
Agrandissement bâtiment principal (INRS) 1650, boul. Lionel-Boulet**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution numéro C.C.U.E. 10-01-04 du 12 janvier 2010;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 1353-88-8050 autorisant l'émission d'un permis de construction pour le projet d'agrandissement du bâtiment principal sis au 1650, boulevard Lionel-Boulet (lots 518-2 et 519-2) et ce, conformément aux plans UR-2010-2001A3, UR-2010-2001A4, UR-2010-2001A5 ET UR-2010-2001A6.

Adoptée.

**2010-068 Certificat d'autorisation PIIA n° 1354-08-0812
Nouvelle construction commerciale
(Les Autocars La Québécoise) 1390, boul. Lionel-Boulet**

Considérant que, malgré la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution numéro C.C.U.E. 10-01-03 du 12 janvier 2010, le conseil municipal juge conforme aux objectifs du PIIA le dernier projet présenté par le demandeur ;

Considérant la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 25 janvier 2010 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 1354-08-0812 autorisant l'émission d'un permis de construction pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment commercial sis au 1390, boulevard. Lionel-Boulet (lot 282-10) et ce, conformément aux plans UR-2009-1124A20, UR-2009-1124A21, UR-2009-1124A22, UR-2009-1124A23, UR-2009-1124A24, UR-2009-1124-A25 et UR-2009-1124A26.

Adoptée.

**2010-069 Certificat d'autorisation PIIA n° 0960-50-6635
Installation d'enseignes au 2208, route Marie-Victorin
Bâtiment commercial *Moment d'folie* & autres commerces**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'Urbanisme et d'Environnement, résolution numéro C.C.U.E. 10-01-05 du 12 janvier 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 0960-50-6635 autorisant l'installation d'enseignes au 2208, route Marie-Victorin, telles qu'illustrées aux documents UR-2010-2002A2 et UR-2010-2002A3.

Adoptée.

**2010-070 Adoption – Nouvel organigramme de la direction de la Ville de
Varenes**

Considérant les modifications à apporter à l'organigramme et à la structure organisationnelle de la Direction de la Ville de Varenes ;

Considérant les bonifications de fonction qui y sont inclus ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer

- ✓ Madame Josée Lamoureux, Directrice générale adjointe,
- ✓ Monsieur Pierre-Guy Dallaire, Directeur du Service des communications,
- ✓ Maître Marc Giard, Directeur des Services juridiques et greffier,
- ✓ Madame Denise Beauchemin, Directrice du Service des finances et trésorière,
- ✓ Madame Manon Lanneville, Directrice des Services récréatifs et communautaires, en remplacement de madame Josée Lamoureux,
- ✓ Madame Christine Goyette, Coordinatrice aux communications et adjointe au Maire (secrétariat du Maire),
- ✓ Madame Dolorès Privé, Secrétaire aux Services aux citoyens,
- ✓ Madame Lise Bélanger, Adjointe administrative à la Direction générale.

De donner instructions au Directeur général d'adopter l'ensemble de la structure administrative afin de refléter le nouvel organigramme de la direction de la Ville de Varennes (en annexe) et d'ajuster en conséquence les conditions salariales et normatives des cadres visés, selon les politiques en vigueur, le cas échéant.

Adoptée.

**2010-071 Journées montérégiennes de la persévérance scolaire
Du 15 au 19 février 2010**

CONSIDÉRANT les statistiques sur le décrochage scolaire, l'impact économique important de celui-ci, la stratégie d'action du Ministère de l'éducation pour le combattre, les objectifs de diplomation fixés et les diverses initiatives régionales en la matière;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les MRC par le biais de politiques familiales, culturelles, de loisir, etc. offrent des milieux de vie permettant :

- aux jeunes de se développer et de réaliser leur plein potentiel les amenant ainsi à persévérer et favoriser leur réussite éducative;
- aux familles de bénéficier de services et d'infrastructures visant à améliorer leur qualité de vie et ainsi être soutenues dans leur rôle de parents et de grands-parents;

CONSIDÉRANT QUE les Journées montérégiennes de la persévérance scolaire se veulent un temps fort dans l'année d'une part pour démythifier le décrochage scolaire, en parler avec les jeunes, les encourager à persévérer ou les féliciter dans leurs efforts; d'autre part pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les écoles primaires, secondaires, centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, cégeps, organismes communautaires jeunesse et à la famille, chambres de commerce, organismes d'employabilité, instances politiques et gouvernementales réaliseront des activités diverses lors des Journées montérégiennes de la persévérance scolaire et que les médias seront aussi sollicités pour en parler;

CONSIDÉRANT QUE les Journées montérégiennes de la persévérance scolaire figurent au plan intersectoriel de concertation et de mobilisation sur la réussite éducative et la persévérance scolaire en Montérégie Est;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De déclarer la 3^e semaine de février comme étant la semaine des Journées montérégiennes de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer la CRÉ Montérégie Est, Réussite Montérégie et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – dans leurs efforts, afin que le plus grand nombre de Montérégiens et de Montérégiennes obtiennent un premier diplôme ou qualification et ainsi contribuer à l'atteinte de l'objectif de diplomation fixé par le gouvernement du Québec;

D'agir à titre de « Facteur » de persévérance scolaire, de promouvoir et de valoriser la persévérance scolaire à tout moment;

De faire parvenir copie de cette résolution à la CRÉ Montérégie Est.

Adoptée.

A-2010-10 Avis de motion – règlement 733 décrétant des travaux pour la réalisation d'un exutoire vers le fleuve Saint-Laurent dans le secteur du Vieux-Varennés et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 250 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 733 décrétant des travaux pour la réalisation d'un exutoire vers le fleuve Saint-Laurent dans le secteur du Vieux-Varennés et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 250 000 \$ pour en acquitter le coût.

A-2010-11 Avis de motion – règlement 732 décrétant des travaux de réfection des rues Vincent, Saint-Charles, Saint-Joseph et Jodoin et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 732 décrétant des travaux de réfection des rues Vincent, Saint-Charles, Saint-Joseph et Jodoin et décrétant à cette fin un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$ pour en acquitter le coût.

2010-072 Nomination des membres du Comité de sélection concernant l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre - Programme Climat Municipalités

ATTENDU l'entrée en vigueur du Programme Climat municipalités le 1^{er} avril 2009;

ATTENDU QUE ce programme gouvernemental offre un soutien financier aux municipalités pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration de plans d'action visant leur réduction ainsi que pour l'élaboration de plans d'adaptation;

ATTENDU QUE les villes de Contrecoeur, de Sainte-Julie et de Varennés, les municipalités de Saint-Amable et de Verchères ainsi que la paroisse de Calixa Lavallée vont procéder à une demande de soumissions communes concernant les services professionnels pour la réalisation d'inventaires sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour l'élaboration de plans d'action;

ATTENDU les articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats;

ATTENDU QUE lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

ATTENDU QU'un Comité de sélection doit être formé afin de procéder à l'analyse des soumissions et évaluer les offres;

ATTENDU QUE les membres du comité doivent être désignés par résolution du Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer à titre de membres du Comité de sélection pour l'évaluation des soumissions pour les services professionnels pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre :

- le directeur général adjoint de la Ville de Sainte-Julie;
- le directeur général de la Ville de Varennes;
- la coordonnatrice à l'environnement de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

De nommer à titre de substituts :

- le directeur général de la municipalité de Verchères;
- le directeur général de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais;

De nommer à titre de secrétaire du Comité de sélection :

- le greffier de la Ville de Sainte-Julie

et de nommer également, à titre de substitut du secrétaire du Comité de sélection :

- l'assistante greffière de la Ville de Sainte-Julie

D'adopter la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour la réalisation d'inventaires et l'élaboration de plans d'action sur les émissions de gaz à effet de serre – GES-01.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Interventions prévues en matière de logement social sur le territoire
- Utilisation prévue du futur garage d'autobus de Les Autocars La Québécoise sur le boulevard Lionel-Boulet
- Recommandation du directeur du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement quant à l'octroi du PIIA pour le projet d'un garage d'autobus de Les Autocars La Québécoise
- Télédiffusion des séances du Conseil
- Pièce de théâtre pour le financement de la Maison des Jeunes les 26 et 27 février 2010 à 19 heures, à l'école secondaire Le Carrefour
- Taxation locale des travaux de reconstruction de la rue Frontenac
- Contrats aux électriciens locaux
- Payeurs désignés au règlement d'emprunt n° 731
- Projet d'enfouissement des utilités publiques sur le futur projet Picardie
- Proportion trop importante du secteur loisir et culture au budget municipal
- Épandage de déjections animales
- Primes de départ et transition des élus municipaux
- Augmentation des taxes municipales et du salaire des élus

- Travaux couverts par le règlement d'emprunt n° 731
- Satisfaction à l'égard de la taxation 2010
- Politique d'achat local
- Primes de départ et de transition des élus municipaux
- Augmentation importante de l'évaluation municipale sur le chemin de la Pointe-aux-Pruches
- Augmentation de l'évaluation municipale.

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève l'assemblée à 21 h 45.

Le maire,

Le greffier,

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA